

DATE DE CONVOCATION
06/06/2025

DATE D’AFFICHAGE
06/06/2025

| |
|--------------------------------------|
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE |
| 25 |
| PRÉSENTS |
| 19 |
| VOTANTS |
| 24 |

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 16 juin**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à Mme Sara ROUZIÈRE
Mme Catherine SIBBILLE donne pouvoir à Mme Marie-France LEBON
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

Absente non excusée

Mme Agathe PETRIGNANI

Secrétaire de séance : Mme Sara ROUZIÈRE

Délibération n° 25.06.16/17

Objet / Décisions du Maire au titre de la délégation générale

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l’assemblée délibérante des décisions ci-après désignées, prises dans le cadre de la délégation donnée par délibération du 23 mai 2023, en application de l’article L2122-22-15 du Code général des collectivités territoriales :

- signature d’un avenant n° 2 avec l’entreprise ACKS SOREL TP, en vue d’une minoration du marché de – 11 376 € HT (soit – 5 % environ), suite à la suppression d’une mission de fourniture et pose de voliges en acier corten ;
- signature d’un avenant n° 2 avec la société CEME GUERIN, d’un montant de + 4 817.21 € (soit + 4.5 %) nécessaire au changement de luminaires à l’échelle de la future médiathèque – pôle culturel.

Le Conseil municipal en prend acte.

La secrétaire de séance,
Sara ROUZIÈRE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Damien de WINTER

